



CCAS Aussac-Vadalle,
Réunion du 19 décembre 2022

PJ : dossier de présentation CCAS et OPAH

Relevé de décisions

1. Tarification sociale de la cantine : Le conseil valide la poursuite de cette tarification, mais regrette que les autres partenaires éligibles ne l'ait pas adoptée.
2. Service de navette MOUVIBUS : ce service n'a pas été utilisé sur la commune mais reste quand même pertinent dans l'attente de la mise en place du schéma des mobilités du Conseil Régional.
3. Action sociale pour les aînés : Le conseil retient le principe d'un repas pour les personnes qui auront 65 ans dans l'année 2023 avec une participation financière de 15 € pour le conjoint non éligible. La date est fixée au dimanche 5 mars 2023. La veille il faudra prévoir l'après-midi pour la mise en place des tables et de la déco.
Le traiteur assurera le repas et la vaisselle. Les membres du CCAS avec leurs conjoints participants assurent le service et le rangement en fin de journée. L'animation sera du même ordre que celle des années 2020 et antérieures. Il faudra que les administrateurs confirment leurs présences compte tenu qu'il n'est pas possible d'accueillir les enfants le dimanche. Le choix du menu fera l'objet d'une réunion spécifique sur la base des propositions du traiteur M. Dumont si disponible.
4. Tarification des CSH de la CC Cœur de Charente : A titre expérimental la CAF adopte avec le communauté de communes une tarification harmonisée des CSH du territoire en % du Quotient familial.
5. Gestion des énergies : La commune a absorbé une augmentation de 55% du fioul et de 63% de l'électricité. Une réduction de la consommation de fioul de 30% a été enregistrée, liée à la météo et aux actions de gestion mises en place. Des pompes à chaleur air/air ont été installées dans deux logements ainsi que dans la salle du Conseil. D'autres actions sont envisagées pour 2023. En raison des délestages annoncés un risque de précarité énergétique est avéré.
6. Projet de Résidence senior : le conseil donne un avis très favorable sur ce projet qui constitue un véritable besoin pour notre commune et ses habitants. Son implantation dans le cadre du projet de PLUI répond parfaitement aux objectifs d'habitats inclusifs tel que décrit en PJ.
7. OPAH Cœur de Charente : La réunion d'étape de l'étude de l'OPAH met en avant deux types d'actions : Ingénierie et Travaux. L'impact financier de ses actions pèsera plus ou moins fortement sur les finances de la Communauté de Communes et posera un problème au regard de l'évolution du contexte local !

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et je vous donne rendez-vous le vendredi 13 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes pour les voeux et l'accueil des nouveaux habitants.

Bien Cordialement

Le Président,
Gérard LIOT